



RAPPORT DE GESTION

COMPTES EXECUTES 2021

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du 19 Mai 2022)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI	4
1 - Résultats de la CCI en k€	4
2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	8
3 - Analyse des ressources et des dépenses	9
4 - Investissements.....	11
5 – Fonds de roulement en K€	12
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	13
Mission A : Appui aux entreprises	14
A01 - Formalités / CFE	16
A02 - Création transmission reprise	18
A03 - Développement international	21
A04 - Innovation numérique.....	23
A05 - Développement durable/environnement.....	27
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	30
A07 - Développement commercial, financement.....	32
A08 - Information économique	34
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises	37
Mission B : Formation/Emploi	38
B01 - Apprentissage	44
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	46
B03 - Formation continue	47
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	49
C01 - Développement et aménagement du territoire	50
C10 - Autres infrastructures.....	53
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics	54
D01 - Mission consultative territoriale	55
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles	57
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI	59
TFC affectée après répartition des services supports	60

INTRODUCTION

Le budget exécuté 2021 est celui qui vient conclure un mandat de 5 ans (2016 à 2021). La CCI, ses élus et ses collaborateurs, ont été confrontés à de nombreux enjeux en s'adaptant constamment :

- Réforme de l'Etat et de ses opérateurs notamment dans le domaine du développement économique,
- Nouvelle réforme du réseau des CCI et baisse brutale des ressources fiscales affectées (division par 2 de la Taxe pour frais de CCI) dont près de 320 K€ (-16%/2020) pour cette seule année 2021,
- Réforme structurelle de la formation professionnelle et notamment de l'apprentissage,
- Crise sanitaire sans précédent et mise en place d'amortisseurs massifs économiques et sociaux
- Déploiement d'un plan de relance volontariste et d'investissements structurants
- Accélération de la prise en compte des impacts du changement climatique et stimulation des nouveaux modèles économiques bas carbone.

Ce budget s'inscrit dans la continuité du Budget primitif 2021 adopté en novembre 2020 et du Budget rectificatif 2021 adopté en octobre 2021. Le présent rapport de gestion revient sur les principaux écarts mesurés. Il permet de constater la très forte dynamique liée à la formation professionnelle et son poids qui représente désormais 68% de l'activité de la CCI. Il souligne par ailleurs l'adaptation continue des activités de la CCI dans le contexte de la crise sanitaire et du plan de relance en lien avec les orientations gouvernementales et du réseau des CCI sous l'impulsion de CCI France.

Très fortement positionnée depuis des années sur l'accompagnement des grandes mutations des entreprises (à travers des programmes d'actions autour de l'économie circulaire, l'écoconception, la digitalisation, l'écologie industrielle et territoriale, l'efficacité énergétique, le commerce du futur, l'industrie 4.0...), elle est engagée dans le renouvellement de sa démarche en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Elle a soumis son plan d'actions en fin d'année 2021 et a obtenu son renouvellement pour 3 ans début 2022 de son LABEL LUCIE (Iso 26000).



Au cœur de son écosystème, les élus et collaborateurs ont encore intensifié leurs engagements pour accompagner les entreprises prises dans la tourmente de la crise du COVID-19, pour anticiper et déployer des plans de relance volontaristes en parfaite complicité avec l'Etat et les collectivités locales.

L'année 2021 aura été celle du déploiement important d'une place de marché à destination des commerçants en partenariat avec les collectivités locales, la banque des territoires et les autres réseaux consulaires. Plus de 400 commerçants y ont participé notamment dans les périodes où les restrictions sanitaires étaient les plus fortes. L'objectif de la CCI était prioritairement de renforcer la culture numérique de ces acteurs.

ma ville
mon shopping
en Mayenne

L'évolution la plus marquante de ce budget est à noter dans le domaine de la formation professionnelle. La CCI a su s'inscrire parfaitement dans le cadre profondément remanié de la formation et conforter son positionnement d'organisme de référence sur son territoire dans le domaine de l'apprentissage. Après 2 ans de forte croissance des effectifs de son CFA créé en septembre 2019, la rentrée 2021 s'inscrit dans cette même dynamique avec plus de 500 alternants et un déploiement de son Institut d'Informatique Appliquée à Saint Nazaire et à Saumur.



La CCI a obtenu en janvier 2021 la certification Qualiopi sur l'ensemble de ses 3 champs d'intervention (apprentissage, formation continue, VAE). Il faut cependant souligner que le contexte sanitaire aura pesé négativement sur la formation continue qui accuse un recul sur l'exercice.



Enfin, deux projets très structurants ont été engagés autour d'une part de la création d'une Maison de l'Economie regroupant l'ensemble des acteurs du développement économique du territoire et d'autre part du regroupement des deux centres de formation de la CCI sur un même site. Des décisions seront à prendre en 2022 sur les suites à y donner.

Aussi, le mandat se termine sur une belle dynamique et permet à la CCI d'afficher des fondamentaux économiques et sociaux particulièrement solides.

En novembre 2021, une nouvelle équipe, **présidée par Eric Hunaut**, est arrivée aux responsabilités pour la période 2021 / 2026. Elle compte 36 membres élus et un bureau de 9 membres (photo ci-dessous).



L'impulsion est donnée autour des orientations suivantes qui se traduisent par 4 commissions de travail :

Soutenir toutes les entreprises de la Mayenne pour un développement durable et rentable

Entrepreneuriat

Contribuer à la relance économique des territoires de la Mayenne

Mutations

Accompagner les transformations écologiques, énergétiques, sociétales et numérique des TPE PME des territoires de la Mayenne

Emploi compétences

Contribuer au développement des compétence des jeunes, des salariés et des dirigeants avec des formations alignées sur les besoins de nos entreprises Mayennaises

Territoire et interactions

Adopter une position de fédérateur au service du développement économique de la Mayenne

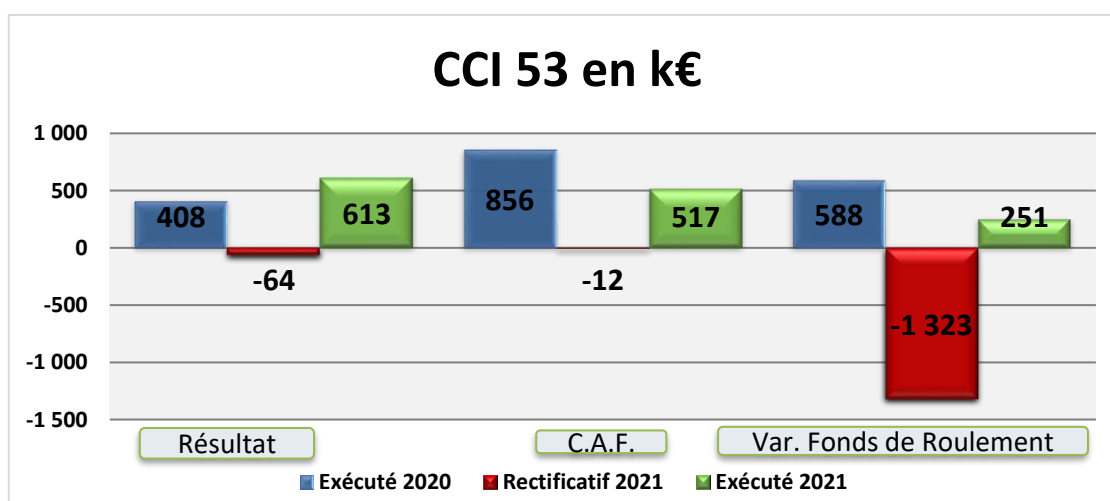
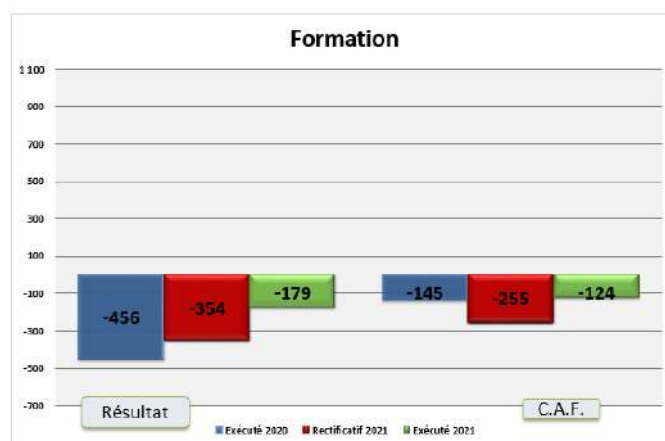
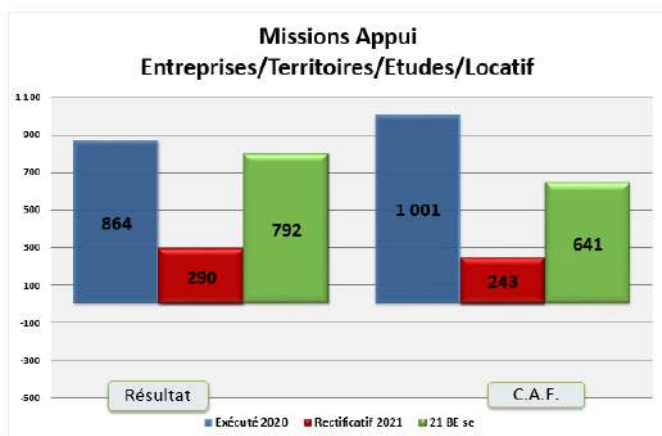
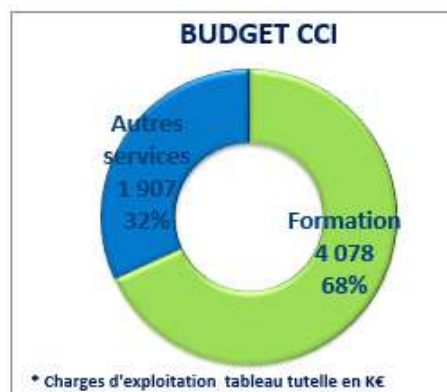
Ces orientations thématiques s'articulent également autour d'une animation territoriale sur les périmètres des 9 intercommunalités de la Mayenne. La feuille de route de la nouvelle mandature sera construite durant le 1^{er} semestre 2022 en lien avec les orientations de CCI France et de la CCI des Pays de la Loire. Elle sera aussi enrichie des attentes des différents partenaires : l'Etat, le Conseil Régional et les collectivités. Sa traduction financière se retrouvera dès le Budget rectificatif 2022 et bien évidemment à l'occasion du Budget primitif 2023. Tous les deux seront adoptés au plus tard en novembre 2022.

Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – RESULTATS DE LA CCI

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques :

Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



FORMATION

Le secteur Formation au sein de la CCI de la Mayenne représente 68% de l'activité, elle se regroupe en deux sous-secteurs, le Centre de Formation d'Apprentis et la Formation continue, professionnelle, étudiante et conventionnée.

A la rentrée 2021/2022, nous avons implanté l'IIA sur les sites de St Nazaire et Saumur en partenariat avec les CCI de Nantes Saint Nazaire et de Maine et Loire. Parallèlement, nous avons fait évoluer notre infrastructure informatique, avec notamment l'acquisition de fermes de serveur et de classes mobiles qui seront déployées en 2022.

- **Le CFA (Centre de Formation Apprenti) :** Le CFA, créé en septembre 2019, poursuit son développement et approche de son point mort sur 2021. Il intègre la création de nouvelles formations ainsi que le soutien de la région. Nous avons mesuré à la rentrée de septembre 2021 une évolution plus importante que celle projetée en juin 2021 lors de la construction du budget rectificatif.

CFA									
Exécuté 2021 en k€									
	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20		
					Valeur	%	Valeur	%	
Ressources d'exploitation	673	1 881	2 643	2 814	171	6%	933	50%	
Charges d'exploitation	819	1 939	2 608	2 759	152	6%	821	42%	
Résultat d'exploitation	-296	-268	-4	-36	-32		232		
Résultat Exploitation av. TCCI	-342	-281	-15	-47	-32		234		

- **La Formation professionnelle et initiale étudiante :** Fortement impactée par la crise sanitaire depuis 2020 et par l'arrêt des produits accompagnement RH des entreprises par l'OPCO partenaire, nous avons projeté une reprise d'activité à partir de 2022. Le transfert des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage se poursuit en 2021, sans toutefois être aussi important que budgété, alimentant encore significativement notre activité de formation continue. De nouveaux partenariats et formations ont permis de maintenir le besoin de financement de ce secteur à -132 K€ pour -339 K€ initialement budgétés.

Formation continue, professionnelle, étudiante, conventionnée

Exécuté 2021 en k€

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	2 281	1 372	1 058	1 107	48	5%	-265	-19%
Charges d'exploitation	2 230	1 408	1 335	1 247	-88	-7%	-161	-11%
Résultat d'exploitation	-126	-172	-336	-128	207		43	-25%
Résultat Exploitation av. TCCI	-144	-174	-339	-132	207		42	-24%

AUTRES SERVICES

- **Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, Etudes et Publications** : La reprise d'activité est supérieure à nos prévisions budgétaires, avec +15 % du prévisionnel. Par ailleurs, fortement mobilisés auprès des entreprises, nous avons renforcé nos équipes, notamment pour le déploiement du plan de relance national sur les actions d'accompagnement relance numérique, Commerce Ecologie, Commerce Multi activité, Réindustrialisation, Décarbonation dans l'Industrie, Hydrogène, Tourisme - Sortie de crise, Insertion Prof Jeunes en Entreprise, AGEFICE, Entreprises en difficultés, la Transmission mais également pour mettre dans la continuité de l'action lancée en 2020, la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » a été portée sur une année pleine ainsi que ses cofinancements.

Ces missions d'appui aux entreprises, territoires et publications sont dépendantes à 61 % de la ressource fiscale.

Missions d'appui aux entreprises et Territoires								
Exécuté 2021 en k€								
	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	368	343	588	675	87	15%	332	97%
Charges d'exploitation	1 629	1 378	1 760	1 741	-19	-1%	363	26%
Résultat d'exploitation	-1 252	-1 142	-1 213	-1 051	161	-13%	90	-8%
Résultat Exploitation av. TCCI	-1 252	-1 142	-1 213	-1 051	161	-13%	90	-8%

- **Locations et Parc Expo Laval** : le Secteur locatif est bénéficiaire de 14 K€, ce secteur d'activité portant des dotations aux amortissements sur les terrains de l'ex-parc expo pour 55 K€, le résultat global s'en trouve déficitaire.

Service Locatif et LAVAL Expo								
Exécuté 2021 en k€								
	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	103	88	69	74	5	7%	-14	-16%
Charges d'exploitation	34	37	43	40	-3	-7%	3	8%
Résultat d'exploitation	-5	-23	-48	-41	7	-14%	-18	76%
Résultat Exploitation av. TCCI	-5	-24	-48	-41	7	-14%	-17	71%

- **Service Général :**

Les ressources de ce service sont principalement constituées des quotes-parts de prise en charge des autres services dits « contributions inter-services ». En 2021 nous avons adapté nos règles de répartition en prévision des évolutions des normes du réseau consulaire.

Nos charges d'exploitation 2021 pour 1 741 K€, -19% de N-1, sont en dessous du budget prévisionnel.

L'année 2021 étant une année de renouvellement électoral pour les CCI (en novembre 2021), nos comptes sont impactés par cet exercice démocratique ; même si le niveau de dépenses a été inférieur à nos prévisions et aux dépenses engagées lors des dernières élections (en particulier en raison d'un processus de vote exclusivement électronique).

Plusieurs litiges se sont épurés sur 2021, nous permettant de réaliser des reprises de provisions améliorant le résultat bénéficiaire du secteur général.

Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement entre la CCI 53 et 49 en ce qui nous concerne).

Nous avons dû reporter plusieurs projets d'investissement sur 2022, dont le projet de Maison De l'Economie de Laval (projet de transfert du siège social), ainsi que notre participation dans 1 foncière commerce en partenariat avec la Banque des Territoires et Laval Mayenne Aménagement dont la réflexion est toujours en cours mi 2022.

Service Général									
Exécuté 2021 en k€									
	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20		
					Valeur	%	Valeur	%	
Ressources d'exploitation	1 232	1 026	1 056	1 184	128	12%	158	15%	
Charges d'exploitation	1 131	1 025	1 254	1 165	-90	-7%	140	14%	
Résultat d'exploitation	266	80	-37	221	258	-699%	141	176%	
Résultat Exploitation av. TCCI	226	90	-30	264	294	-980%	174	193%	

- **Ressource fiscale :** la Taxe pour Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie (TCCI) affectable entre les secteurs d'activités éligibles

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Valeur	%	Valeur	%
--TCCI PERCUE	2 006	1 940	1 580	1 620	41	3%	-319	-16%

2 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE LA CCI

	Exécuté	Exécuté	Rectificatif	Exécuté	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
	2019	2020	2021	2021	Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	5 413	5 439	5 718	6 084	366	6%	644	12%
TFC	2 006	1 940	1 580	1 620	41	3%	-319	-16%
Ressources propres	3 407	3 500	4 138	4 463	326	8%	964	28%
Ventes de marchandises et autres produits	2 326	1 038	1 058	1 045	-13	-1%	7	1%
Facturation OPCO / Subvention	1 081	2 462	3 080	3 418	338	11%	956	39%
<i>dont taxe d'apprentissage</i>	266	98	85	85	0	0%	-13	-13%
Charges externes d'exploitation	1 075	819	1 322	1 166	-156	-12%	347	42%
Achats de marchandises	5	2	1	1	0	-48%	-1	-72%
Autres achats et charges externes	873	723	1 150	995	-155	-13%	272	38%
Autres charges	198	95	171	170	-1	-1%	76	80%
Valeur ajoutée	4 337	4 620	4 395	4 918	522	12%	298	6%
Impôts	102	101	101	101	-1	-1%	-1	-1%
Frais de personnel	3 411	3 656	4 299	4 296	-4	0%	639	17%
<i>dont Personnel CDD CDI</i>	2 493	2 831	3 382	3 377	-5	0%	546	19%
<i>dont Honoraires de formation</i>	751	621	715	695	-20	-3%	74	12%
<i>dont Vacataires</i>	144	178	158	179	21	13%	1	1%
<i>dont Paie Elus</i>	45	45	45	45				
<i>dont Transfert de charges</i>	-22	-19	0	-1	-1		18	-96%
Excédent brut d'exploitation	825	863	-5	522	527		-341	-40%
Reprise provisions et Amortissements	538	118	337	462	124	37%	344	292%
Dotations aux amortissements	408	355	373	346	-27	-7%	-9	-3%
Dotations aux provisions	330	210	16	53	37		-157	-75%
Résultat d'exploitation	624	415	-57	584	641		169	41%
Résultat financier	-58	-6	-7	46	53		52	
Résultat courant avant impôt	566	409	-64	630	694		221	54%
Produits exceptionnels	0	1	200	154	-46	-23%	153	
Charges / provisions exceptionnelles	46	1	200	170	-30	-15%	170	
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0		0	
Résultat	520	409	-64	613	677		204	50%

3 - ANALYSE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES

➤ **Au titre des ressources**

- **Recettes fiscales**

Notre ressource fiscale de 1 620 K€, en baisse de 319 K€ au regard de N-1, a été ajustée par rapport au prévisionnel de +41 K€.

- **Ressources propres**

- **Chiffre d'affaires (1)**

Courant 2021, reprise sur l'ensemble des activités d'appui aux entreprises, +11% du prévisionnel, et en formation initiale.

Maintien de la baisse d'activité sur la formation continue, inférieure à notre prévisionnel de 20%.

- **Subventions**

Maintien ou reconduction des activités cofinancées (industrie du futur, Economie Circulaire, commerce du futur) et déploiement de l'action plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping » cofinancée par la région, le département, et les EPCI et la Banque de Territoire, pour un total de +74 K€ du budget prévisionnel sur les missions d'appui.

La région a confirmé son soutien au CFA pour la rentrée scolaire 2021/2022 aux classes de faible effectif nous avons appliqué un prorata sur la période, 68 K€ affectés sur l'exercice 2021.

- **Ressource Publique - Facturation OPCO (1)**

La facturation des contrats d'apprentissage aux OPCO, estimée sur la base des coûts moyens France Compétences incluant un taux de rupture, a été ajustée au 31 décembre au coût réel par contrat (rattachement aux branches du jeune/contrat) entraînant une hausse de notre estimation de 9 %.

Nous avons également bénéficié d'une croissance d'activité de +28 % à la rentrée 2021/2022 et d'une contractualisation anticipée, il en résulte une réévaluation de notre prévisionnel de + 225 K€

Le transfert des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage reste soutenu toutefois un peu moins rapide que notre évaluation -84 K€

- **Taxe d'apprentissage**

Maintien de montants collectés pour la taxe d'apprentissage à destination des formations étudiantes éligibles et au point O pour 85 K€

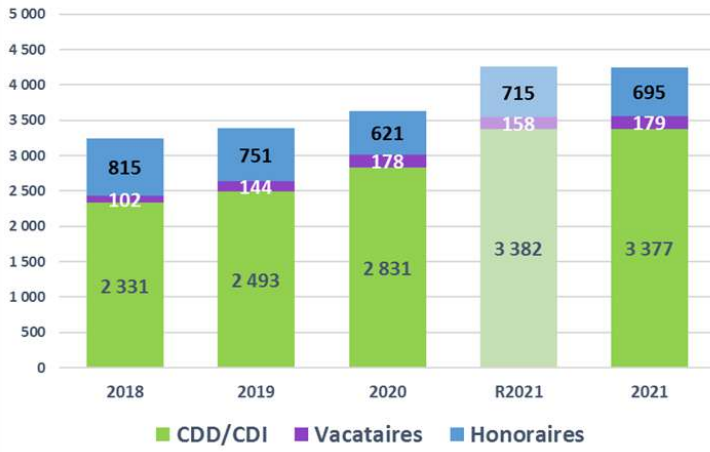
➤ **Au titre des dépenses**

- **Frais de personnel**

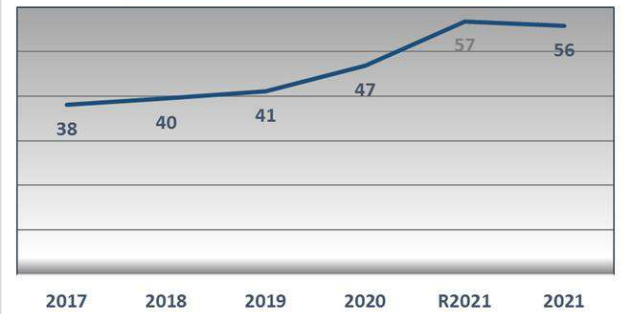
Les frais de personnel sont constitués de la masse salariale CDD/CDI et Vacataires, ainsi que de l'intérim et des honoraires des prestataires de formation.

Conforme à notre budget prévisionnel, nous avons adapté la structure de formation nécessaire à la réalisation des enseignements ainsi qu'à la réalisation de missions d'appui aux entreprises pour le déploiement de nouvelles actions cofinancées, notamment pour la plateforme « Ma Ville Mon Shopping ».

Charges de personnel en k€ - CCI53



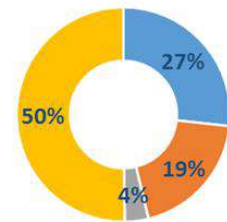
Nombre d'ETP en CDD-CDI - CCI53



ETP par Direction



% ETP par Direction



4 – INVESTISSEMENTS

Les investissements ont été revus à la baisse au regard des prévisions :

- Non réalisation du projet MDE sur l'exercice
- Non souscription de la participation dans la Foncière commerce
- Décalage des investissements informatiques en raison des retards de livraison de nos fournisseurs.

INVESTISSEMENTS EXECUTE 2021 : 351 k€



MATERIEL INFORMATIQUE et LOGICIELS
63 k€

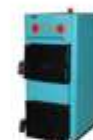
Report sur 2022 de la plateforme de virtualisation : 273 k€



MOBILIER
18 k€



INSTALLATIONS GENERALES AGENCT AMENGT
DIV : 23 k€



CHAUDIERE IIA
40 k€



PLACEMENTS FINANCIERS 200 k€

Les subventions d'investissement s'élèvent à 23 k€

REMBOURSEMENT EMPRUNT 2021 : 93 k€

La CCI de la Mayenne travaille sur plusieurs projets d'investissements structurants à réaliser entre 2021 et 2026. La construction du CAMPUS regroupant l'IIA et l'actuel Campus et le réemploi des bâtiments existants, l'acquisition d'un nouvel espace à la gare de Laval (dit MDE Laval) et la cession de l'hôtel consulaire.

Ces projets ont été portés sur le plan pluriannuel voté en juillet 2021 dernier et devront faire l'objet de confirmation dans le courant de l'année 2022.

➤ Remboursement emprunt 93 K€

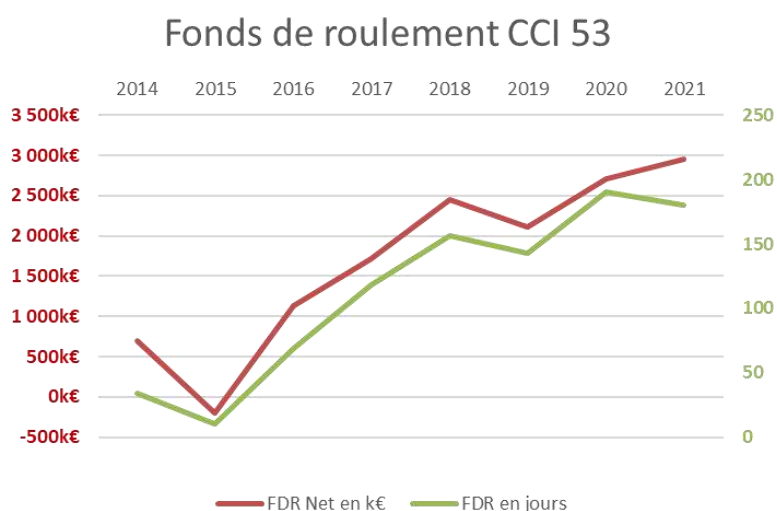
La CCI dispose d'un niveau d'endettement faible avec une baisse sensible en 2026, renforçant sa capacité à lever de la dette pour financer ses projets d'investissement si nécessaire.



5 – FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT CCI53 en K€	EXECUTE 2021	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - EXECUTE 2020		2 709k€
Résultat de l'exercice		613k€
Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises		-96k€
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		<i>517k€</i>
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		154k€
Subventions		23k€
Emprunts		0k€
Total Ressources		694k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	151k€	
Immobilisations financières	199k€	
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	<i>350k€</i>	
Remboursements d'Emprunts	93k€	
Total Emplois	443k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		251k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		2 960k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		0k€
FONDS DE ROULEMENT NET		2 960k€
soit en nombre de jours		180

* = Résultat budgétaire



Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AEO, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZO), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et supports opérationnels de chaque mission (AEO, BEO, CEO, DEO) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZO) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI Mayenne a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
72%	89%	68%	61%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

A l'instar des CCI de la Région des Pays de la Loire, la CCI Mayenne déploie une offre de services structurée autour de **8 thématiques** abordées dans une logique d'approche globale.

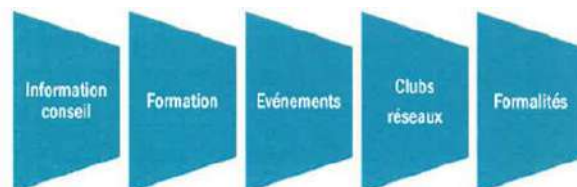


Ces 8 thématiques sont proposées aux entreprises selon **4 niveaux de services** déployés sous **différents formats**.



Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités / CFE
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises



Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
A01	4	1,2	97	100	-4	
A02	6	1,5	33	89	-55	
A03	2	0,4	11	28	-17	
A04	6	4,5	323	387	-65	
A05	5	2,0	91	113	-23	
A06	6	1,8	59	152	-93	
A07	4	1,3	21	123	-101	
A08	3	0,5	9	48	-38	
A0E	0	2,0	15	159	-144	
Sous-total Mission A	36	15,0	659	1 198	-539	
Rappel Rectificatif 2021	36	15,4	547	1 234	-687	15



Appui aux entreprises

A01 – Formalités / CFE

Animateurs du programme :
Maëlle MORVAN
Mélanie MOUCHET
Karine LOCHIN-VISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise peuvent accéder **aux services suivants** :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil AGEFICE



% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
3%	5%	36%	39%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Participation au développement d'une nouvelle offre nationale unifiée.

Appui aux formalités

La loi PACTE, ayant signifié l'arrêt de la mission CFE, dévolue aux CCI pour la confier au réseau INPI à compter de 2023. La CCI continue à assurer sa mission de service obligatoire jusqu'à cette date.



Pour rappel, les CFE réceptionnent, contrôlent et transmettent les dossiers aux organismes partenaires (INSEE, greffe du tribunal, sécurité sociale des indépendants, service des impôts...)

La mise en œuvre du CFE VIRTUEL, déployé dans toutes les CCI des Pays de La Loire, à l'exception de la Mayenne et reporté du fait du Greffe du Tribunal de la Mayenne, a contribué à une diminution du nombre de formalités. L'intérêt du CFE VIRTUEL étant de gérer automatiquement le traitement des formalités A3 en provenance du Greffe du Tribunal. (Sur environ 4500 formalités, 3000 sont traités virtuellement depuis 2021)

Ce CFE virtuel a conduit à une réduction progressive de la masse salariale dédiée à cette activité qui s'est amorcée en 2020 et s'est poursuivie en 2021, avec notamment le départ en retraite d'une collaboratrice, remplacée partiellement dans le cadre d'une mobilité interne.

Le CFE enregistre depuis 2 ans une baisse continue du nombre de formalités d'immatriculation en provenance des mandataires.

Les prestations d'assistance aux formalités concernent essentiellement des micro-entrepreneurs, peu familiarisés avec les formalités dématérialisées et pour lesquels un accompagnement est indispensable.

Le chiffre d'affaires inhérents à ces prestations est sensiblement identique à celui de 2020. A noter une stagnation des « créateurs de chauffeurs Uber ».

Le renouvellement des cartes des agents immobiliers, de même que celles des commerçants ambulants, a généré un chiffre d'affaires équivalent à 2020.

- **Formalités Internationales**

La crise sanitaire avait généré en 2020 un léger repli du nombre de formalités internationales entraînant une baisse de l'ordre de 10 à 15% du CA généré. En 2021, sous l'effet conjugué de la relance de l'activité export et de l'application d'une nouvelle grille tarifaire imposée au niveau national, le chiffre d'affaires a retrouvé un niveau supérieur à celui de 2020.

Pour pallier au remplacement et à la suppléance sur ce poste, une collaboratrice a été formée en 2021 aux formalités internationales. Une possibilité de suppléance avec le 49 et le 72 a aussi été mise en œuvre en 2021, notamment sur les périodes de congés d'été et de Noël.

- **Enregistrement des prises en charge formation AGEFICE**

La CCI assure une mission d'accueil et de conseil pour les chefs d'entreprises désireux de financer une formation et traite chaque année 150 demandes de formation pour lesquelles elle assure la prise en charge de la demande de financement pour le compte de l'AGEFICE.



La CCI est rémunérée 50 € par dossier finalisé.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A01	CFE	Maëlle MORVAN
	FORMALITES INTERNATIONALES	
	AGEFICE	
	FORMALITES DIVERS	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	4	1,2	97	100	-4
Rappel Rectificatif 2021	4	1,2	88	86	2

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents : Marie-Christine CHAUMONT
Stéphane BRETON

Animateurs de programmes : Maelle MORVAN
Ludovic PLESSIS

DESCRIPTIF

L'objectif de cette action est d'accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
8%	10%	79%	78%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Création – Transmission – Reprise

La CCI de la Mayenne poursuit son engagement pour favoriser l'augmentation du nombre de porteurs de projets accompagnés à la création d'entreprises.

Si l'activité **Création - Transmission** reste fortement soutenue par la TCCI, l'objectif est de déployer l'offre nationale telle que définie par la norme **Entreprendre et Transmettre**, et proposer de nouvelles prestations d'accompagnement afin de structurer l'activité et générer un chiffre d'affaires complémentaire à celui obtenu au travers de la formation « 5 Jours pour Entreprendre ».

Ce chiffre d'affaires résulterait notamment de parcours d'accompagnement combinant rendez-vous individuel, suivi de projet et formation (DPER – Développer un projet entrepreneurial réussi).

La CCI a également participé à 2 autres programmes.

- Parcours Entrepreneur :

La formation a pour objectif de permettre au stagiaire de concrétiser son projet de création/reprise et de valider les facteurs clés de faisabilité de son projet (ciblage clients, enrichissement de son offre au client, chiffrage de son projet et structuration de son CA, choisir son statut au démarrage, plan de lancement commercial, identité visuelle de sa structure).

C'est un programme 2021-2022 en qualité de co-contractant aux cotés de la Boutique de Gestion, mandataire et de la Chambre de Métiers. Pour rappel l'appel d'offres avait été déposé en septembre 2020.

La contribution à ce programme porte sur deux volets :

- L'accompagnement des porteurs de projet ante création (100 heures)
- La coanimation d'un stage de formation la Chambre de Métiers à hauteur de 1 050 heures/stagiaires assurées par la CCI Mayenne

Ces deux actions représentent une enveloppe de 17 500 € pour l'année 2021.

- **Entreprendre en Territoires Fragiles**

Ce programme porté par la Chambre Régionale des Métiers, et associant les 3 chambres consulaires et la CRESS, a été reconduit sur la période 2021 et 2022.

Il vise à créer, sauvegarder et développer l'activité économique de proximité et enraciner l'économie sur les territoires classés en Zone de Revitalisation Rurale au travers d'un accompagnement de projets innovants multi partenarial et coordonné.

L'objectif, au niveau régional, est d'accompagner 100 projets sur la durée du programme avec une moyenne de 20 jours/projet, ce qui pourrait signifier pour la CCI de la Mayenne, compte tenu de notre désengagement du programme FSE, et de la réallocation de ressources sur ce dossier, une volumétrie de 40 à 50 jours par an, soit une ressource de 250 €

- **Transmission**

L'activité « Transmission » est une action que la CCI Mayenne souhaite développer.

Une première enquête avait été menée en 2018, et une nouvelle en 2021 qui avait pour objectif de connaître les intentions actuelles de transmission des dirigeants du territoire mayennais. Cette dernière nous a permis de mieux cerner les préoccupations et d'adapter notre offre de service aux besoins d'informations et d'accompagnement.

Pilotée par la CCI de la Mayenne, cette enquête Sphinx a été transférée par envoi mailing et réalisée entre le 6 mai et le 4 juin 2021 auprès de 1 072 chefs d'entreprise.

L'échantillon était constitué de dirigeants d'entreprises âgés de 55 ans et plus, de tous les secteurs d'activité et ayant leur entreprise dans le département de la Mayenne, avec au moins 1 salarié.

Ces 2 enquêtes successives ont mis en évidence un nombre de cessions de TPE important dans les années à venir et un fort besoin d'intermédiation, en particulier de la part des entreprises du commerce.

Le besoin d'intermédiation pourrait être en partie assuré au travers de l'outil Transentreprise qui fédère les conseillers des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les partenaires professionnels : Avocats, Agents Immobiliers, Cabinets d'Affaires, Conseils de investissements financiers, Conseils pour les affaires, Mandataires et Administrateurs Judiciaires, Notaires et Experts-Comptables.

Un accord à l'été 2021 suivie d'un lancement en septembre 2021 a permis le retour de la plateforme TRANSENTREPRISE. L'adhésion à cet outil permet également d'accéder à un site pour diffuser les offres d'entreprises à reprendre et les locaux vacants. Cela facilite aussi les relations avec les cédants et les repreneurs et favorise la réalisation de prestations d'accompagnements auprès des cédants.





Cette adhésion est accompagnée :

- D'une action terrain renforcée pour mettre en œuvre l'offre d'accompagnement telle que définie par la norme Entreprendre et Transmettre ;
- D'un événement dédié à la transmission (Seconde Nuit de la Transmission) dans le cadre de « J'Entreprends en Mayenne » dont la CCI est membre fondateur et adhérente. (Cet évènement a été reporté au 3 Mai 2022 à l'espace Mayenne suite à la crise sanitaire)



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A02	CREATION	Maëlle MORVAN
	TRANSMISSION REPRISE	
	CREATION FSE	
	ENTREPRENDRE EN TERRITOIRES FRAGILES	
	POST CREATION / STARTER	
	CREATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	6	1,5	33	89	-55
Rappel Rectificatif 2021	6	1,6	35	99	-64



Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Eric FLAMBARD

Animateurs de programme : Holger MENKHAUS
Maëlle MORVAN
Martine GASDEBLAY

DESRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Mayenne s'inscrit dans ce cadre.
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export.

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « **Team France Export** », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
3%	3%	82%	75%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La CCI Mayenne soutient l'association **Mayenne International**, dirigée par des chefs d'entreprises et animée par la CCI, au travers de la mise à disposition de collaborateurs.

Mayenne International intervient sur le territoire mayennais en complément des actions du conseiller Team France Export et participe notamment à l'organisation d'**International Week**, événement régional décliné dans chacun des départements des Pays de la Loire.



L'association organise par ailleurs 6 à 8 événements par an s'adressant aux dirigeants d'entreprises et aux collaborateurs impliqués à l'international.

En 2021 nous avons noté le retour d'INTERFACE, le 14 octobre avec une Journée 100% internationale exclusivement réservée aux assistant(e)s à l'international. Conférences - Ateliers techniques - Echanges - Moments de convivialité.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A03	RELATIONS INTERNATIONALES	Maëlle MORVAN
	INTERNATIONAL WEEK	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	2	0,4	11	28	-17
Rappel Rectificatif 2021	2	0,4	9	33	-24

Appui aux entreprises

A04 – Innovation numérique

Elu référent : Laurent LACHAZE

Animateurs de programme : Maëlle MORVAN
Amandine DEROUET

DESCRIPTIF

Dans un contexte de mondialisation et d'accélération des échanges, l'innovation est un facteur déterminant pour renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises à la transition numérique, dans le cadre de la TRIA, constitue un enjeu fort afin de renforcer leur compétitivité.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
24%	25%	61%	47%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- **Numérique**

Alors que le département de la Mayenne est particulièrement bien doté en infrastructure, il apparaît fondamental d'accompagner l'acculturation, notamment des TPE et commerces, à la digitalisation de l'économie et de leur permettre de bénéficier et de s'approprier les compétences nécessaires au maintien de leur compétitivité.

En février 2020, la CCI de la Mayenne avait publié ses réflexions autour des enjeux du commerce dans un « livre blanc » intitulé « Commerce, le Grand Bouleversement ».

A cette occasion, a été rappelée l'importance que le digital avait pris dans les transactions commerciales. Il a été précisé qu'il n'était plus possible de ne pas l'intégrer dans les stratégies territoriales des commerçants. Le commerce se décline désormais sur trois territoires qui doivent trouver de nouveaux équilibres : centre-ville / périphérie / internet.

Cette action « NUMÉRIQUE » s'inscrit également dans le prolongement de l'action **PLAN de RELANCE** commanditée par France Num et le Ministère de l'Économie, fin 2020, et qui consistait à sensibiliser les commerçants au numérique.

En 2021, l'accompagnement à la transition numérique se traduit :

- Au travers de réunions de sensibilisation, webinaires ou ateliers pratiques sur les différents outils digitaux
- Au travers de diagnostics visant à évaluer la maturité numérique des entreprises à partir de l'outil **DIGIPILOTE**
- Par des séquences de formation dont le dispositif « CAP sur le DIGITAL » au bénéfice des adhérents d'OPCOMMERCE.



Les ressources dédiées à la transformation numérique se sont vues renforcées :

- Passage de 0,6 ETP à 1 ETP de la collaboratrice dédiée à cette activité ;
- Prolongation des 2 CDD jusqu'en décembre 2021 pour opérer une mission d'accompagnement à la transition numérique au plus près du terrain et promouvoir la place de marché « Ma Ville, Mon Shopping » auprès des commerçants. 2 animatrices dédiées à plein temps pour faire progresser les professionnels, les accompagner et accélérer leur digitalisation.
- Développement de la place de marché « **Ma Ville, Mon Shopping** ».

Afin d'apporter une solution clé en main aux commerçants dont les boutiques étaient fermées pendant le confinement, la CCI Mayenne, avec le soutien de certaines des collectivités, avait initié dès le mois d'avril 2020, une solution de commerce en ligne « **Ma Ville, Mon Shopping** », proposée par une filiale du groupe La Poste.

Véritable soutien au maintien et au développement du commerce local, cette solution constitue un levier d'accélération de la nécessaire transformation numérique des commerçants. Devant leur permettre de générer un chiffre additionnel, voire un chiffre d'affaires principal dans l'hypothèse d'un nouveau reconfinement, la CCI Mayenne a souhaité poursuivre l'expérimentation au-delà de la période de confinement pendant un an et contractualiser avec le groupe La Poste.

En 2021, l'outil a été développé et a vu quelques évolutions majeures, car pour prospérer, une marketplace a besoin d'évolution constante :

- Les fonctionnalités ont été étudiées et optimisées pour s'adapter au confort d'utilisation des commerçants et des citoyens
- La plateforme permet dorénavant aux partenaires de suivre et analyser la progression de son territoire
- Le commerçant a depuis 2021 une vision fine de ses commandes, de son chiffre d'affaires et des visites sur sa boutique
- Focus consommateur
- Une navigation plus fluide sur le site, avec une nouvelle HP depuis le 3 novembre 2021, amélioration de la barre de recherche, refonte
- Des catégories, relooking des fiches produits, optimisation des étapes du tunnel d'achat etc...
- Focus SIMPLICITÉ d'utilisation pour le commerçant : Sortie de l'application dédiée COMMERÇANTS et CITIZENS
- Travail de fond en back office pour fluidifier la navigation

BILAN 2021 :

- + 2000 commerces prospectés
- 168 Commerçants accompagnés individuellement
- 28 ateliers collectifs (142 participants)
- + de 480 commerçants ont testé le e-commerce
- + de 2500 commandes passées en ligne via l'outil par des consommateurs
- Une actualité des commerces locale visible suivie par plus de 2 500 mayennais (Facebook/
- Une proximité terrain accentuée entre nos institutions et les commerçants

- **Commerce du futur :**

Depuis 2019 la Région Pays de la Loire et les CCI de la Région ont conçu un programme spécifique, baptisé « Commerce du futur », pour accompagner ce secteur en mutation et s'adapter au mieux aux besoins des commerçants :

- Ateliers collectifs animés sur les territoires
- Accompagnement sur mesure de différentes durées
- Création d'un club regroupant 20 commerçants à l'échelle régionale, dont deux commerçants Mayennais, ...etc.



Un nouveau volet du programme Commerce du Futur est en cours de négociation.

- **Industrie du futur**

Avec l'arrivée du numérique et de forts enjeux environnementaux, les entreprises doivent intégrer les nouvelles technologies et repenser leurs modes de production pour rester compétitives.

La convention entre la CCIR Pays de la Loire et le Conseil Régional des Pays de la Loire sur la mobilisation des entreprises vers l'Industrie du Futur a été reconduite en 2021. Elle vise à engager des PME industrielles dans la modernisation de leur process et pratiques en proposant des ateliers thématiques collectifs et des RV individuel avec les dirigeants.

52 rendez-vous individuels menés en 2021 ont permis de sensibiliser les entreprises, identifier leurs besoins et priorités, et les orienter vers les parcours d'action et dispositifs de type Appel à Manifestation d'Intérêt Industrie du Futur ou DINAMIC+ Industrie du Futur.



Trois ateliers ont permis de sensibiliser 45 entreprises en 2021 sur les technologies immersives avec CLARTE, les progiciels ERP avec WE NETWORK et la qualité de vie au travail avec l'ARACT Pays de la Loire et l'entreprise WILO.



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



**Réalité Virtuelle et Réalité Augmentée
au service de l'Industrie**

ATELIER
INDUSTRIE DU FUTUR



La CCI de la Mayenne et CLARTE vous invitent à découvrir comment les technologies immersives contribuent à mieux concevoir vos produits et services, à optimiser votre production, à faciliter votre maintenance ou à former vos collaborateurs.

Mardi 13 avril 2021 de 11h à 12h
via Teams

- Présentation des technologies et usages en milieu industriel
- Exemples de projets et applications : usage interactif collaboratif à grande échelle, applications de Réalité Augmentée en production et maintenance, applications de formation en Réalité Virtuelle...
- Focus sur les actions interactives de l'Industrie du Futur de la CCI et les dispositifs de soutien.

Contact / CCI Mayenne
12 rue de Vendun - Laval
Jean-Luc GRESSIER
T : 02 43 49 20 05
jean-luc.gressier@mayenne.cci.fr

Contact / CLARTE
Rue Marie Curie - Changé
Cajouane L'HOUELLEUR
T : 02 43 39 49 20
l'houelleur@clarte.la.fr

JE M'INSCRIS*

* Il est possible de contacter votre conseillère par mail



De DINAMIC à DINAMIC +

En 2020 DINAMIC devenait DINAMIC + pour accompagner la relance et la croissance des PME

Une première promo DINAMIC + en Mayenne le 3 juin 2021

Programme phare de l'accompagnement des entreprises, depuis 2008, dans l'amélioration de leurs performances, l'objectif est de lancer deux groupes par an pour le compte de 16 entreprises.



Ce programme se voit enrichi d'une nouvelle offre issue d'un partenariat avec BPI .

Un premier groupe inter-départemental avec la CCI le Mans Sarthe a été mise en œuvre avec 16 entreprises en 2021 , avec un seul objectif : accompagner les entreprises dans leur transformation technologique et numérique. Le programme ce fait avec un accompagnement personnalisé de 9 à 12 mois pour gagner en compétitivité.

- Un chef de projet CCI et un consultant en performance industrielle aident à déterminer les enjeux majeurs et accompagnent la société tout au long du parcours
- Deux experts en numérique et nouvelles technologies accompagnent dans l'identification et la mise en place d'une brique technologique prioritaire pour l'entreprise
- Des formateurs et un accompagnateur de parcours assurent la montée en compétences des équipes
- Des séminaires inter-entreprises permettent de partager vos expériences et de développer votre réseau

Une deuxième promotion inter-départementale a été lancée en Sarthe le 28 octobre 2021.

L'objectif 2021 a été atteint avec 16 entreprises accompagnées par département, puisqu'au total Mayenne-Sarthe c'est 35 entreprises qui ont bénéficié du programme DINAMIC + en 2021.

→ **RELANCE 360**

Pour surmonter la crise, la CCI mayenne permet aux entreprises de bénéficier du parcours relance 360° .
Un programme pour les ressortissant AGEFICE

Des modalités de réalisation adaptées à la crise : en présentiel et/ou en distanciel avec un accès à des outils et contenus en ligne.

Un programme express d'accompagnement du dirigeant en 3 étapes :

- Une évaluation des principaux postes à améliorer avec un plan d'actions prioritaires à engager.
- Un accès immédiat à des contenus d'informations, webinaires, ateliers thématiques et un suivi par un conseiller de votre CCI qui apporte conseils et orientation vers des expertises internes ou externes.
- Un bilan pour mesurer l'impact des actions engagées.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A04	INNOVATION	Maëlle MORVAN
	NUMERIQUE EVAL / PACK	
	PLATE FORME NUMERIQUE	
	INDUSTRIE DU FUTUR	
	DINAMIC+	
	COMMERCE DU FUTUR	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	6	4,5	323	387	-65
Rappel Rectificatif 2021	6	4,2	242	402	-159

Appui aux entreprises

A05 – Développement durable / Environnement

Elus référents :

Laurent LAIRY – Economie circulaire
Frédéric DEVINEAU – RSE

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN
Iléana PAMPU
Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de la Mayenne a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

Rappelons également que la CCI Mayenne s'est engagée fin 2020, à la demande de l'état, dans une campagne de sensibilisation à la transition écologique à destination des commerçants. Ce programme s'est poursuivi en 2021.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
7%	9%	57%	53%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Energie

La transition énergétique constitue un axe fort de l'action CCI.

Afin de renforcer leurs actions, les CCI Pays de la Loire, soutenues par la Région Pays de la Loire et l'ADEME, ont fusionné avec ORACE, une association fédérant l'ensemble des acteurs de l'énergie.

La vocation d'« **ORACE by CCI** » est dorénavant d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie et mettre à la disposition des entreprises adhérentes le Centre de Ressources ORACE, avec tous les outils et services dont elle a besoin pour optimiser l'exploitation de leurs bâtiments et process.



Depuis le 1er juillet 2020, le salaire du collaborateur (0.5 ETP) est intégralement supporté par ORACE et les recettes liées à la réalisation des prestations d'accompagnement sont versées au bénéfice de cette dernière.

- **Economie Circulaire**

Poursuite de de la convention entre l'ADEME et la CCI de la Mayenne pour la période 2020/ 2021.

La convention avec le Conseil Départemental a également été reconduite.

Ce programme s'inscrit dans le prolongement des actions déjà engagées et ambitionne de déployer l'économie circulaire en partenariat avec les Collectivités Territoriales autour de deux axes majeurs :

- La prévention, la gestion et la valorisation des déchets
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale

La deuxième année du programme a mobilisé 1.5 ETP afin de poursuivre les actions en matière de déchets et déployer l'économie dans le territoire, sous réserve d'un abondement financier des Collectivités.

L'économie circulaire étant au cœur de la stratégie impulsée par le Gouvernement et inscrite dans un certain nombre de programmes des Collectivités (Programme Territoires d'Industrie, Contrat de Transition Ecologique), il serait à terme intéressant d'envisager le recrutement d'une ressource supplémentaire pour animer ce programme.

Le forum de l'eau

En septembre 2021, les CCI des Pays de la Loire ont organisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau, 5 rendez-vous locaux pour faire le point des enjeux de la ressource en eau et informer sur quelques solutions applicables dans vos entreprises. A ce titre, la CCI de la Mayenne a organisé son 1er Forum de l'Eau avec au programme, des échanges sur les enjeux « Eau » sur le territoire (Situation actuelle et évolution des pénuries d'eau avec le dérèglement climatique) mais aussi sur les solutions avec des retours d'expériences d'experts et entreprises. Et une info sur les aides et les ressources pour aller plus loin.

Opération Téléphone :

En mars/avril 2021, La CCI de la Mayenne s'est associée avec Orange pour lancer une opération coup de poing pour récupérer ses téléphones inutilisés.

Les coûts de l'opération étaient supportés par Orange, et les bénéfices reversés à Emmaüs International. De nombreuses entreprises ont répondu positivement à cette action d'économie circulaire qui a mis notre territoire en avant.

La Mayenne était un département pilote sur ce dispositif.

Eco conception :

De février à avril 2021, 3 ateliers pour faire découvrir et monter en compétences les entreprises du Territoire sur la méthode d'écoconception ont été mise en œuvre par la CCI de la Mayenne.

Atelier 1 : L'évaluation environnementale : 10 février 2021

Atelier 2 : La démarche d'écoconception : 17 mars 2021

Atelier 3 : La communication environnementale : 14 avril 2021

Ces Ateliers ont été animés par Juliette ASTOUL, Chef de Projets Economie Circulaire et Eco-conception à la CCI de Maine et Loire

Pour que les restaurateurs et hébergeurs - TPE/PME situés en zone rurale puissent s'engager dans la Transition Écologique, le Fonds Tourisme Durable (50 millions d'euros) soutient la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit et de financements d'investissements. **Une convention entre la CCI Mayenne, l'ADEME et le Comité départemental du tourisme** a aussi été signée en 2021 autour de ce programme « Fond tourisme Durable ».

Ce nouveau fonds d'aide porté par l'ADEME a été créé dans le cadre du Plan de relance.

Il soutient principalement 2 types d'activité, la restauration et les hébergements touristiques, avec une priorité donnée aux territoires ruraux.

Un objectif de 20 entreprises était fixé pour 2021 (10 par la CCI et 10 par Mayenne Tourisme). La CCI de la Mayenne a atteint 100 % de son objectif.

Un avenant pourra reconduire l'opération en 2022.

- **Responsabilité Sociétale Entreprise :**

La CCI de Mayenne poursuit son action pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une politique RSE.



Le contexte sanitaire n'a pas permis en 2021 le renouvellement des partenariats avec Harmonie Mutuelle et la Banque Populaire Grand Ouest. Mais ces derniers ont réitéré leur intérêt pour une reconduction du partenariat en 2022 (Le montant et les modalités restent à négocier).

Le 10 mars 2021 un **webinaire spécial RSE** a été mise en œuvre en **partenariat avec le Comité 21**, avec comme objectif : la promotion et la mise en œuvre de démarches RSE auprès des entreprises de leur territoire en proposant aux TPE et PME d'initier et stimuler leurs actions RSE de façon concrète et accessible, avec des conditions attractives.

LES ACTIONS ASSOCIEES

A05	ECONOMIE CIRCULAIRE	Maëlle MORVAN
	PEPS	
	DIAGNOSTIQUE ENERGIE ENTREPRISE	
	QSE MAY DUR /IMPRIMVERT	
	RSE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	5	2,0	91	113	-23
Rappel Rectificatif 2021	4	1,9	82	116	-33

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN

Thomas LAMANDE-MORANT

Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques et l'animation de communautés.

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, d'acquérir de nouvelles compétences.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
11%	16%	73%	75%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Soutien aux Unions Commerciales

Pour compléter la mission de conseils individualisés auprès des commerçants mayennais et les accompagner dans la transition numérique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, en tant qu'acteur de proximité, s'engage aux côtés des villes en soutenant et encourageant les initiatives locales des unions commerciales. Chaque année, elle valorise les actions menées en récompensant les unions commerciales ayant fait preuve de dynamisme et d'innovation dans leurs animations de Centre-ville.

En dépit de la baisse de la TFC, la CCI Mayenne envisage le renouvellement de l'organisation des Mercures du Commerce visant à récompenser le dynamisme des unions commerciales et maintient sa dotation de 13 000 €, au profit des Unions Commerciales de la Mayenne.

Soutien des collectivités avec la mise à disposition de Managers du Commerce

La CCI Mayenne poursuit son engagement sur les territoires via les missions de Managers de Ville qu'elle pilote en partenariat avec les collectivités et avec leur soutien financier.

Deux managers du commerce sont présents sur le territoire :

- L'un à Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Mayenne à hauteur de 80%
- Le second à Château Gontier sur Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Association des Commerçants de Château Gontier à hauteur de 30%.



L'association Laval Cœur de Commerce est également accompagnée à hauteur de 0,15 ETP sans contrepartie financière.

Animation réseaux dirigeants d'entreprises

La CCI Mayenne anime plusieurs réseaux de dirigeants d'entreprises :

Deux groupes **Mayenne performance** regroupant des dirigeants : du Nord Est Mayennais pour l'un, du Nord-Ouest mayennais pour l'autre.

La mission de ces 2 groupes est de développer la compétitivité des entreprises du département par l'évolution des compétences de leurs dirigeants par la confrontation des expériences et par les échanges collectifs.

Les objectifs sont :

- Développer la compétitivité des entreprises
- Développer un réseau d'échanges



Chaque groupe Mayenne Performance est composé de 10 à 15 chefs d'entreprises locales. Le groupe se réunit une fois par mois (hors juillet et août).

Rassemblant près de 25 dirigeants d'entreprises, ces derniers acquittent une cotisation annuelle.

- Le groupe **PEGAS Industries**, association indépendante de la CCI dont l'animation est assurée par la CCI et dont la finalité est identique à celle des groupes Mayenne Performance cités ci-dessus. Cette association compte 17 membres.
En 2021, le contexte sanitaire a généré pas eu de demande d'adhésion.
- Le groupe **Commerce de Gros** se réunit une fois par trimestre et compte 25 membres.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A06	ANIMATION U.C.	Maëlle MORVAN
	CLUB AFFAIRE	
	DIVERS	
	MAYENNE PERFORMANCE	
	MANAGER CENTRE VILLE	
	MAYENNE PERFORMANCE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	6	1,8	59	152	-93
Rappel Rectificatif 2021	5	1,8	62	154	-92

A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Béatrice ORLIAGUET - Commerce
Jérôme DENIAU - Commerce

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN
Patricia LAVING
Amandine DEROUET
Ludovic PLESSIS

DESCRIPTIF

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des entreprises, la CCI Mayenne a pour mission :

- D'accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs performances en s'appuyant, soit sur des expertises internes, soit sur des compétences externes fédérées par la CCI
- De guider, orienter, accompagner et conseiller l'entreprise, missions clés de la CCI, pour impulser une dynamique d'innovation
- D'être partenaire des collectivités territoriales dans leurs projets de développement afin de favoriser l'activité commerciale et industrielle

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
11%	15%	91%	89%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Commerce :



Au cœur des préoccupations de l'Etat, au travers de son nouveau programme « **Cœur de Ville** », le commerce fait l'objet d'un programme d'accompagnement de la CCI depuis de nombreuses années :

- Tant dans l'accompagnement individuel des commerçants pour les aider à faire face aux mutations notamment digitales, mais aussi aux changements d'habitudes et pratiques de consommation,
- Que dans l'accompagnement collectif des Unions Commerciales qu'elle soutient dans leurs actions sur le territoire.

Conférence sur La force de l'optimisme

En septembre 2021 c'est près de 500 entreprises qui se sont retrouvées à l'invitation de la CCI Mayenne à une conférence à l'espace Mayenne sur ce thème fédérateur. Ce temps fort a permis notamment à beaucoup de commerçants d'échanger et de se reprendre goût à une convivialité qui a beaucoup souffert durant la crise sanitaire.



- **Audit Buraliste :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et la Confédération nationale des buralistes de France ont conclu, en 2019, une Convention Cadre Nationale de Partenariat, les engageant notamment à collaborer en vue de faciliter l'accompagnement de buralistes dans la transformation de leur métier et particulièrement concernant les modalités pratiques de réalisation des audits obligatoires par les CCI. Les audits sont la première étape du projet du buraliste. Ils permettent de dresser la feuille de route du projet du buraliste, pour lequel il sollicite l'aide à la Transformation auprès des Douanes.

C'est un audit en 3 Points :

1- L'AUDIT DU POINT DE VENTE

Diagnostic complet à 360 degrés du point de vente, réalisé sur site pour identifier les besoins de transformation et le niveau d'attractivité

2- L'ÉTUDE DE LA ZONE DE CHALANDISE

Positionnement du point de vente par rapport à son environnement immédiat et identification des opportunités de développement

3- LA FEUILLE DE ROUTE POUR ACCÉLÉRER VOTRE DIVERSIFICATION

Remise d'un rapport d'audit et de conseils permettant d'orienter les priorités de développement et vos choix d'investissements

En 2021, 8 audits buraliste ont été menés.

2022 devrait être la dernière année pour ce programme.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A07	AUDIT BURALISTE	Maëlle MORVAN
	COMMERCE TOURISME	
	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	
	FINANCEMENT ENTREPRISE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	4	1,3	21	123	-101
Rappel Rectificatif 2021	4	1,3	18	123	-106

Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESCRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner, c'est l'objectif que se donne la CCI Mayenne sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique en Mayenne.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise une revue de presse quotidienne

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
6%	6%	93%	87%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

• Information économique

- Actualisation quotidienne du fichier CCI Info Eco (entreprises mayennaises immatriculées au R.C.S.)
- Commercialisation de fichiers d'entreprises
- Veille documentaire pour les services
- Revue de presse quotidienne



• Etudes économiques

- Observatoires du tissu économique
- Etudes territoriales ou thématiques
- Enquêtes d'opinion ExpreCClon



Qualification du fichier CCI Info Eco : pour mémoire 13 344 mises à jour sur un volume de 13 466 entreprises, au 31 Décembre 2021.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires en 2020, la CCI a lancé une campagne de rencontre avec chacune des 9 intercommunalités mayennaises avec pour objectif la promotion des actions CCI en matière d'aménagement du territoire, d'études et à destination des entreprises. La finalité étant de contribuer aux projets de développement des territoires dans le cadre d'un conventionnement d'accompagnement pluri-annuel.

La diffusion d'une revue de presse quotidienne de près de 302 abonnés.

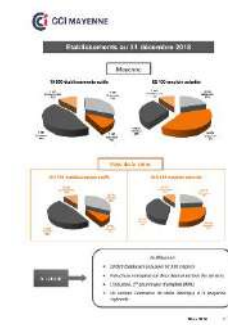
Budget Exécuté 2021



Une connaissance du tissu économique actualisée et affinée facilitant l'action des élus, des groupes de Travail notamment le GT Commerce / Tourisme et des collaborateurs.

Productions de la Direction Etudes et Action Territoriale :

- Une observation annuelle de la création, transmission et défaillance d'entreprises (parution en mars).
- Deux notes de conjoncture ExpreCCIon retraçant l'évolution de l'opinion des chefs d'entreprise (parution en janvier et juillet)
- Une revue de presse économique quotidienne
- 9 portraits des intercommunalités mayennaises (actualisation annuelle)
- 10 observatoires du commerce (un par intercommunalité et un départemental) sur une base d'établissements qualifiée au 31 décembre 2020



La CCI Mayenne apporte sa contribution à la construction d'un observatoire du commerce de niveau régional. Sur la base d'une nomenclature des établissements partagée, cet outil permettra une connaissance qualifiée du tissu commercial ligérien (nombre d'établissements, géolocalisation, secteurs d'activités, surfaces commerciales, évolution depuis 2010...) tout en autorisant des comparatifs entre les différentes polarités régionales.



Initiée en 2019, la restitution conjointe des enquêtes de conjoncture réalisées par la CCI Mayenne et par la Banque de France. Les perspectives économiques ainsi dégagées ont été présentées le 15 février 2021 devant un parterre d'une quarantaine de chefs d'entreprises mayennais.

Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.



Dans la continuité de l'étude Digitalisation des commerces livrée fin 2020, la Région Pays de la Loire a confié au réseau CCI la réalisation d'une étude sur la logistique liée au commerce numérique et d'un observatoire du commerce.

La CCI de la Mayenne apporte une contribution active sur ce programme régional Commerce du Futur. En outre, elle a piloté et réalisé une étude de conjoncture régionale en novembre 2021.

Le service est la cheville ouvrière de l'organisation des élections CCI prévues en novembre 2021 : en premier lieu avec la préparation de la pesée économique (destinée à évaluer le poids représenté par chaque collègue au sein de chaque CCI, ainsi que le poids de chaque CCI départementale au sein de leur CCI régionale) jusqu'au scrutin et son dépouillement.

Bien que l'évolution 2016/2020 du tissu économique mayennais soit inférieure à celle constatée dans les autres départements ligériens, la CCI de la Mayenne réussit à maintenir son poids économique (7,84%) grâce à une évolution favorable des bases fiscales CFE et un fort niveau de rapprochement des données de réalisation de la pesée économique.

Ce programme apporte sa contribution sur les projets suivants :

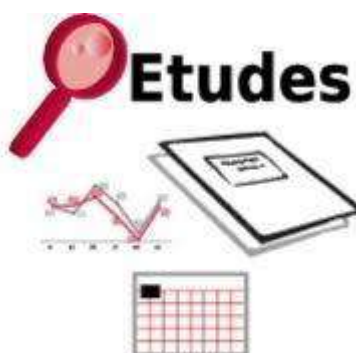
- Travaux régionaux du GPL Info Eco, des GT Observatoire du Commerce, ExpreCClon, GRC E-deal, Elections CCI 2021
- Conseils territoriaux : référent sur le Pays de Château-Gontier
- Contribution à la démarche Lucie

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A08	FICHER	Jacques COURTIN
	ETUDE CAFES HOTELS RESTAUR.	
	INFORMATION ECONOMIQUE DIVERS	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	3	0,5	9	48	-38
Rappel Rectificatif 2021	4	1,2	7	64	-57



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI Mayenne dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI Mayenne travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Des missions transversales sont développées :

- **Gestion de la Relation Clients :**
En 2019 : Suite du déploiement de la GRC régionale
- Optimisation du **process de suivi budgétaire**. Préparation / Suivi des conventions avec subventions ou financement partenaires.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Marketing et suivi des indicateurs.
- Production des **indicateurs d'activité et de performance** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**
- Mise en place d'une cellule marketing et commerciale en appui des services opérationnels pour organiser et soutenir l'action commerciale des conseillers, mener des actions ciblées et contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A0E	2,0	15	159	-144
Rappel Rectificatif 2021	1,8	4	158	-153

Mission B

La CCI Mayenne joue un rôle majeur d'opérateur de formation et d'organisateur d'actions pour l'orientation et la découverte des métiers et des secteurs d'activités qui recrutent.

Elle développe des relations privilégiées avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et des institutions (Etat, Région, Collectivités locales, OPCO, Pôle emploi, mission locale...), afin de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emplois. Pour faire face au développement des activités du service formation, une nouvelle organisation s'est mise en place en 2021 avec le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Les deux centres de formation : Institut Informatique Appliquée et Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne, développent une dynamique de relations partenariales avec d'autres organismes de formation tels que le CNAM, ESIEE (ex ITESCIA), le Réseau Négoventis et ESMASS, les CCI des Pays de la Loire... afin de permettre la mise en place de nouveaux référentiels de formation, principalement en temps plein ou par alternance, dans les domaines suivants :

- Vente Commerce Marketings
- Administration Gestion RH
- Management Entrepreneuriat
- Informatique Numérique

le **cnam**
Pays de la Loire

negoventis
LES FORMATIONS DES CCI
AUX METIERS COMMERCIAUX

ESMASS
Ecoles Supérieures des Métiers de l'Assistant
CCI FRANCE

Depuis Septembre 2021, l'Institut Informatique Appliquée est déployée sur le site « GAVY » à Saint-Nazaire, en partenariat avec la CCI Nantes – Saint-Nazaire, et sur le site « Espace Formation du Saumurois » avec la CCI du Maine et Loire.



Institut Informatique Appliquée
Laval, Saint Nazaire, Saumur

IIA, une école
3
Campus



Campus Laval Campus Saumur Campus Saint-Nazaire

Fortement impliquée dans le réseau des CCI, la CCI Mayenne participe activement à la création et au développement de nouveaux modules de formation courte et de certification répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises.

L'offre de services orientation, appui-conseils RH, formation, permet aux entreprises de recruter et d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à leur développement.

Les enjeux majeurs de 2021 :

- **Poursuite de la mise en place de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage.** La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » inscrit l'individu en responsabilité de son projet professionnel et transforme en profondeur le modèle de financement de la formation. Nous rencontrons toujours des difficultés dans le traitement des contrats dits « stocks » avec les OPCOs. Les textes législatifs de cette réforme continuent d'évoluer afin de répondre au développement de l'apprentissage. Les mesures d'aides et de relance pour les entreprises mises en œuvre en 2020 ont perduré en 2021
- **Adaptation permanente à la crise sanitaire qui perdure et engendre des surcoûts pour nos centres de formation avec :**
 - La crise du COVID 19 a encore perturbé le fonctionnement de la formation. Des dépenses se sont allongées dans la digitalisation pour assurer une continuité pédagogique en distanciel ou en mixte présentiel-distanciel pour tous les apprenants, avec l'achat d'accès aux plateformes LMS type MOODLE, d'une nouvelle ferme serveur...
 - Les formations des collaborateurs à utilisation des outils numériques (comme Teams, Net Ypareo, ...) se sont poursuivies.
 - Le maintien des protocoles sanitaires obligatoires afin d'assurer :
 - ✓ L'accueil du personnel sur site
 - ✓ L'accueil des apprentis en présentiel lorsque cela était possible
 - ✓ La mise en place du télétravail avec une nouvelle organisation du temps de travail avec les équipes, l'achat d'équipements pour travailler à distance
 - ✓ L'augmentation des fréquences de nettoyage et désinfection des locaux
 - ✓ L'achat de masques, gants et gel
 - ✓ Les charges de salaires maintenues car la CCI n'a pas la possibilité de placement en activité partielle des personnels consulaires et donc inéligibilité aux indemnités au titre du placement en activité partielle

- **Certification Qualiopi 2021**

Passée fin janvier avec succès, la labélisation Lucie Formation est prévue en janvier 2022.



Trois domaines d'intervention de la Direction Formation sont concernés :

Les actions de Formation Professionnelles Continue – la Formation Initiale en apprentissage - la Validation des Acquis de l'Expérience.

La certification qualité est obligatoire pour les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un Opérateur de Compétences, par la Commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.



- **Déploiement de la stratégie 2021-2026**

Stratégie :

- Développer le Campus de la CCI Mayenne sur les 5 ans :
 - ✓ Regroupement des activités formation dans un nouveau bâtiment implanté sur le campus en 2025
 - ✓ Finaliser le financement du bâtiment et des équipements
 - ✓ Atteindre 550 à 600 apprenants dans les 5 ans à venir
- Implanter l'école du Numérique dans d'autres villes de l'ouest :
 - ✓ Trois implantations au terme des 5 ans

Vision :

- Être l'acteur de référence de la formation professionnelle en Mayenne, pour répondre aux besoins de compétences des entreprises,
- Devenir « l'école d'informatique appliquée » de référence dans l'ouest dans les 5 ans,
- Consolider la position de leader de la formation en Commerce et Management en Mayenne.

Objectifs :

- Développer le nombre d'apprenants
- Accroître le Chiffre d'affaires de la CCI Formation

- **Dépôts des comptes analytiques 2020 du CFA en juillet 2021**

Une année de « rodage » sur la mise en œuvre de la remontée de la comptabilité analytique à France Compétences. Auparavant, nous travaillions directement avec le service financier de la Région.

- **Cyber-attaque sur notre serveur utilisé pour la pédagogie.**

La plateforme pédagogique de l'IIA a été victime d'une cyberattaque en avril 2021. L'impact de cet incident a été limité. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours.

Un certain nombre de machines ont été hors d'usage et des contenus pédagogiques ont été rendus inutilisables. La DSI a dû rapidement mettre en place une solution technique provisoire dans l'attente d'une nouvelle ferme de serveurs qui devra être opérationnelle en septembre 2022. Les équipements informatiques étaient prévus pour être renouvelés en 2022 et l'ont donc été par anticipation même si les livraisons ont été retardées par le contexte mondial sur la production de ces matériels.

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
27%	9%	11%	3%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

- Poursuite du projet de construction d'un nouveau bâtiment au campus CCI ; plusieurs rencontres ont été organisées avec la région, l'agglomération Lavalloise et le département et le principe d'une subvention pour le financement est acté. Nous devrions recevoir les lettres d'engagements courant 2022...
- Lancement en octobre 2021 du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du campus afin de présélectionner de 3 à 5 architectes.
- Actuellement, il n'a pas été identifié de financement complémentaires pour ce projet de bâtiment avec nos principaux OPCOs partenaires (OPCO EP, ATLAS, FORCO.... Des dossiers seront déposés en 2022 si des opportunités sont trouvées.
- **Suite à la demande d'un soutien financier pour les investissements auprès de l'OPCO EP, le CFA a reçu un accord de financement d'un montant de 150 000 € d'une partie de la ferme serveurs qui sera opérationnelle en 2022.**
- Développement du nombre d'apprenants par formation et optimisation des moyens pédagogiques déployés dans les centres de formations. Nous accueillons 530 apprenants en formation initiale au 31/12/2021 ; en avance de deux ans sur la trajectoire prévisionnelle.
- Déploiement en septembre 2021 de l'IIA en 44 et 49.

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	20,9	2 814	2 218	595	22
B02	1,5	218	253	-35	9
B03	6,3	699	661	38	8
B05		8		8	
B0E					86
Sous-total Mission B	28,7	3 739	3 132	607	125
Rappel Rectificatif 2021	29,2	3 547	3 137	411	418

L'Institut d'Informatique Appliquée :

LES EFFECTIFS

Rentrée 2020-2021	Effectif au 31/12/21
155	169



Les cycles de Formation de l'IIA :

BTS Services Informatiques aux organisations

- option SLAM (Solutions Logicielles Applications Métiers)
- option SISR (Solutions Infrastructures des Systèmes Réseaux)

Licence Informatique - Partenariat CNAM

Manager en Ingénierie Informatique

- option IASI (Ingénierie d'Affaires des Systèmes d'Information)
- option MSSI (Management de la Sécurité des Systèmes d'Information)

Formation Continue Courte en Informatique

Développeur WEB



L'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne :

LES EFFECTIFS

Rentrée 2020-2021	Effectif au 31/12/2021
283	329



Les cycles de formation de l'ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT DE LA MAYENNE dite EC2M réalisées au CAMPUS CCI :

CAP et BAC Pro Commerce

BTS Management des Unités Commerciales
BTS Négociation et Développement de la Relation Client

NEGOVENTIS

- Responsable Développement Commercial
- Responsable de la Distribution
- Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) cycles négoventis VCC, GUC, AD...

BTS Commerce International projet ouverture 2022

Formation Continue Courte

Ecole des Managers

Prépa-Apprentissage

ESMASS

- Assistante de Direction

Formation / Emploi B01 - Apprentissage

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme :
Françoise MORIN
Bruno NEVEU

DESCRIPTIF

Le CFA CCI Mayenne prépare les apprentis aux diplômes suivants :

- Prépa Apprentissage,
- CAP et BAC Prof vente,
- BTS NDRC, MCO, SIO, RD, RDC, AD,
- Licence informatique, développeur WEB, M2I.

Nous proposons des filières complètes du niveau 3 au niveau 6 pour les formations en vente-commerce et du niveau 5 au niveau 7 pour les formations en informatique.

Nous accueillons au 31 Décembre 2021, 395 apprentis, 280 à l'École de Management et de commerce et 115 à l'IIA

L'objectif de certification Qualiopi est atteint en janvier 2021.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
19%	0%	10%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits



LES ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Une année 2021 atypique et exceptionnelle, dans la continuité de 2020, en raison de la mise en œuvre de la Loi avenir professionnelle du 5 septembre 2018 et de la crise sanitaire
- Une première remontée des comptes analytiques en juillet 2021 à France Compétences pour l'exercice comptable de 2020 sur une année complète suite à la création du CFA au 1^{er} septembre 2019
- Un développement du nombre d'apprenants (+11% par rapport à 2020) et optimisation des moyens pédagogiques déployés dans les centres de formations.
- Un calage des nouveaux process liés aux contrats d'apprentissage et au nouveau système de financement de l'apprentissage avec les 11 OPCOs mais aussi, régulariser les contrats en stock et les nouveaux contrats signés après janvier 2020.
- Un CFA qui travaille avec les collectivités territoriales, notons que le CNFPT a défini une grille de niveaux de prise en charge des diplômes en deçà des moyennes de France Compétences et ne couvre pas les frais annexes des apprentis qui ne sont pas toujours pris en charge par les entreprises publiques elles-mêmes.

- Un CFA qui a continué à renforcer son rôle d'accompagnement des entreprises, information, aide au recrutement et à l'élaboration des formalités administratives.
- Un traitement individuel des contrats (de la contractualisation à la facturation en passant par le dépôt sur les 11 plateformes des OPCO), qui a eu pour conséquence directe, une augmentation de la masse salariale des personnels administratifs dans le CFA.
- Dans un contexte de confinement lié au COVID, nos portes ouvertes et nos interventions dans les collèges / lycées afin de présenter les métiers du commerce, management et informatique ne se sont pas réalisées comme prévu. Nous avons organisé des rencontres individualisées en distanciel ou présentiel.
- Depuis le 1^{er} janvier 2021, le financement du CFA es assuré principalement par France Compétences via la prise en charge des coûts apprentis par les OPCO, le CNFPT et par la CCI.
- Nous avons recruté une assistante administrative, 2 formateurs et 2 coordonnateurs pédagogiques pour faire face à l'accroissement des effectifs d'apprentis en septembre 2021, malgré le contexte de cette crise sanitaire, au 31 décembre 2021 le CFA accueillait 395 apprentis sur les 3 sites de formations.
- L'attribution d'un fonds de soutien à l'apprentissage pour des sections à faible effectif 203 K€ par le conseil régional pour la rentrée 2020/2021, ainsi qu'un fonds social à destination des apprentis pour 15 K€.
- Les conventions établies avec le Foyer de Jeunes Travailleurs et le Restaurant Universitaire sont renouvelés, permettant au CFA d'apporter des solutions d'hébergement et de restauration aux apprentis
- Le CNAM n'a pas souhaité renouveler la formation en marketing digital, de niveau 7 par manque d'offres entreprises et un nombre insuffisant de candidats. Nous avons renouvelé l'ensemble de conventions de partenariat.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B01	VENTE - COMMERCE	Bruno NEVEU
	MANAGEMENT	
	INFORMATIQUE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	20,9	2 814	2 218	595	22
Rappel Rectificatif 2021	21,4	2 643	1 956	687	76

FORMATION
APPRENTISSAGE

L'apprentissage, parcours d'excellence pour l'acquisition des compétences et l'insertion professionnelle des jeunes.

En Pays de la Loire, les CCI gèrent plusieurs CFA et Unités de Formation par Apprentissage répartis sur l'ensemble du territoire grâce auxquels elles forment chaque année **plus de 5 000 jeunes**.

89%
de réussite
aux examens

95%
des apprentis
sont satisfaits



Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme : Bruno NEVEU
Philippe MOREAU
Françoise MORIN

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations au statut étudiant sur des parcours postbac :

- Formation informatique

L'Institut informatique appliquée est habilité pour 3 ans par le rectorat afin que les étudiants puissent bénéficier des bourses d'études.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
8%	9%	40%	32%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES POUR 2021

- Du matériel sportif et de détente a été acheté dans le cadre d'une aide financière du CROUS.
- Des équipements informatiques pour la pédagogie ont été déployés durant l'année 2021 pour faire face à la situation liée au COVID 19 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnements des apprenants.
- Pas de portes ouvertes mais des rendez-vous en présentiel ou en distanciel. Volonté des 2 sites de LAVAL d'organiser à la même date en 2022.
- L'expérimentation des salons virtuels est décevante, très peu de candidats utilisent ce type de salons
- Création d'un fonds d'aides sociales pour les étudiants rencontrant des difficultés financières qui a été utilisé en 2021.
- Implantation de l'école sur d'autres CCI des Pays de la Loire - St Nazaire avec la CCI 44 et Saumur avec la CCI 49 (apprentis/étudiants)
- **Une collecte de taxe d'apprentissage en 2021 en légère baisse (-13 %)**
- Au 31 Décembre 2021, nous avons accueilli 45 étudiants, 40 à l'IIA LAVAL (en progression par rapport à 2020) et 5 à l'IIA de Saint-Nazaire.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B02	INFORMATIQUE	Bruno NEVEU

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B02	1,5	218	253	-35	9
Rappel Rectificatif 2021	1,5	182	196	-13	

Formation / Emploi B03 – Formation Continue

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme :
Françoise MORIN
Bruno NEVEU

DESCRIPTIF

La Formation Professionnelle Continue, c'est favoriser une évolution des compétences des collaborateurs de l'entreprise, des demandeurs d'emplois et des jeunes. En remplacement du DIF, le CPF (Compte Personnel de Formation) permet à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle.

Pour chaque demande, nous essayons d'apporter une réponse adaptée aux besoins de nos clients :

- Formations Inter-entreprises : nombreux modules de formations techniques suivis par des salariés d'entreprises différentes. La mixité des stagiaires permet des échanges de bonnes pratiques.
- Formations Intra-entreprises : ce sont des formations auxquelles seuls les salariés participent. Sur mesure ou standard, elles sont réalisées dans les locaux de l'entreprise ou dans nos locaux.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance, non prévues en apprentissage.
- Des stages qualifiants destinés aux demandeurs d'emploi afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises.

La CCI propose dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

- Un catalogue de stages inter-intra pour les entreprises et leurs salariés
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois.
- Des formations diplômantes pour les jeunes en alternance
- Un dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Recrutement en janvier 2021 d'une assistante commerciale.
- Départ de Benjamin Havard le conseiller formation en mai 2021, recrutement de 2 nouvelles conseillères formation à la même période, la première pour remplacer le départ et la seconde pour renforcer l'équipe.
- Fin du dispositif vision prof en janvier 2021, un contexte sanitaire qui ne mobilise pas les entreprises sur la formation des salariés.

- Notre objectif rectificatif de 500 000€ de chiffres d'affaires initialement prévu n'est pas atteint, nous avons réalisé un Chiffre d'affaires **d'environ de 410 000 €**
Les nouvelles personnes récemment recrutées ont découvert l'environnement de la formation, l'ensemble des produits... Les actions commerciales menées depuis leurs arrivées n'ont pas permis la réalisation de notre objectif.
- Suite à la réponse d'un appel d'offre national du réseau des CCI, nous avons mis en place deux parcours qualifiants pour la MACIF, l'un avec un titre Négoventis Responsable Développement Commercial assurance, l'autre avec une licence assurance gestion des sinistres en partenariat avec le CNAM.
- Le cycle EDM a été ouvert en Novembre 2021 avec 8 stagiaires car certains candidats ont rencontré des difficultés pour trouver les financements de la formation.
- Des ateliers d'informations n'ont pu être organisés pour les entreprises afin d'évoquer les enjeux de la réforme et les nouveaux textes législatifs.
- La certification Qualiopi a été obtenue en 2021



La mission B03 détériore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 136 k€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B03	STAGES COURTS	Bruno NEVEU
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B03	6,3	699	661	38	8
Rappel Rectificatif 2021	6,4	713	692	22	

Mission C

Une des missions de la CCI Mayenne est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité de la Mayenne, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Développement et aménagement du territoire

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
0%	1%	9%	14%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	0,1		8	-8
C06				
C10		74	6	68
Sous-total Mission C	0,1	74	14	60
Rappel Rectificatif 2021	0,1	69	14	56

Appui aux territoires / Gestion d'équipement

C01 – Développement et aménagement du territoire

Elu référent : Laurent LAIRY

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises et des acteurs économiques locaux, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux afin de :

- Créer un environnement propice à l'implantation, l'exploitation et le développement des entreprises
- Garantir aux entreprises de la stabilité quant aux évolutions du territoire, au-delà des alternances politiques
- Garantir aux entreprises de la visibilité sur les projets susceptibles d'affecter leurs conditions d'exploitation et de développement sur le territoire.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
0%	1%	100%	60%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La CCI Mayenne est intervenue dans le cadre de la préparation des grands projets d'équipements et d'infrastructures lors des commissions du débat public, des concertations préalables et des enquêtes publiques.

Elle a ainsi apporté son expertise technique et formulé des avis et recommandations pour :



- RD 771 : Contournement de Cossé le Vivien
- RN 12 : Contournement sud d'Ernée
- RD 31 : Amélioration du tronçon Chailland / Ernée
- Liaison RD 31 / RD 900 à Saint-Berthevin
- A81 : Echangeur Parc Grand Ouest

Par ailleurs, dans l'objectif de contribuer à l'attractivité de la Mayenne et d'apporter aux entreprises un environnement propice à leur développement, la CCI œuvre au sein de structure de lobbying :

- Association RD 771 / RN 171 pour l'amélioration de l'axe Laval/Nantes
- Association RN 12 Fougères / Dol demain pour le désenclavement routier du nord Mayenne
- Association Interconnexion TGV Sud Ile de France pour favoriser les déplacements entre les régions et palier à l'engorgement des gares parisiennes



Contribution aux projets structurants de développement territorial portés par les communes, intercommunalités, établissements publics... notamment en matière de contournements d'agglomération, voirie d'intérêt régional, urbanisme, démarche de revitalisation commerciale, fibre optique...

Accompagnement des buralistes mayennais dans le cadre du « fonds de transformation » négocié par la Confédération des buralistes auprès de l'Etat, un dispositif destiné à aider financièrement les buralistes souhaitant réaménager leur point de vente. 7 audits ont été réalisés en 2021.



Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : La CCI participe (sans droit de vote) aux travaux de la CDAC en présentant son analyse de l'impact des projets étudiés sur le tissu économique de la zone de chalandise concernée. Au 31 juillet, 3 études ont été produites.

Diffusion et promotion de la publication « Gestion économique du foncier & aménagement des Territoires » portée par l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM).



Actualisation en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Dans le cadre du projet « Conseils territoriaux » porté au plan d'actions de la mandature CCI 2016/2021, le service Etudes et Action Territoriale est référent sur le Pays de Château-Gontier.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
C01	PROMOTION & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	0,1		8	-8
Rappel Rectificatif 2021	0,1		5	-5



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Autres infrastructures

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents sites).

Les locataires de la CCI :

Siège :

- Région des Pays de la Loire
- Initiative Mayenne
- Agence Régionale Pays de la Loire

IIA :

- CNAM arrivé en juillet 2019

Parcelle attenante au Parc des Expositions :

- Orange (emplacement d'installations techniques)

La mission C10 améliore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 34 k€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M ²
SIEGE	REGION	46
	INITIATIVE MAYENNE	75
	STE PUBLIQUE REGIONALE PDL	75
IIA	CNAM	115
TOTAL M ²		311

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB DE LOCATAIRES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	4	74	6	68
Rappel Rectificatif 2021	4	69	8	61

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances : elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas, elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

LES PROGRAMMES ASSOCIES

D01- Mission consultative territoriale

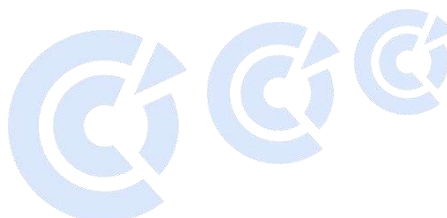
% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
1%	1%	100%	59%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

FONCTIONNEMENT :

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	0,1		8	-8
Rappel Rectificatif 2021	0,2		8	-8



Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

Elu référent : Patrice DENIAU

Animateurs du programme : Jacques COURTIN
Julien ELIE

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
1%	1%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying sur le foncier économique pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme. De plus en plus un travail est également mené entre compagnies consulaires au sein de l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM53).

Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU



La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et des Plans Locaux d'urbanisme (PLU). Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés en lien avec les différentes commissions et instances de la CCI et en étroite collaboration avec ses collaborateurs qui travaillent quotidiennement près des entreprises et des acteurs économiques locaux (clubs d'entreprises, unions du commerce, fédérations professionnelles...).



Seul territoire mayennais sans SCOT, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs sur laquelle un PLUi valant SCOT est en cours d'élaboration (approbation prévue en 2023). Le SCOT de Laval Agglomération étant obsolète, il devra faire l'objet d'une révision.

En 2021, la CCI de la Mayenne a émis un avis circonstancié sur 5 Plans Locaux d'Urbanisme, 2 portés par des communes et 3 relevant du niveau intercommunal (PLUi).

FONCIER ECONOMIQUE

L'optimisation et la densification du foncier constituent aujourd'hui un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Cela concerne à la fois la pérennité des zones d'activités, la continuité commerciale et la préservation des espaces de production agricole.

D'une manière plus générale, la contrainte foncière doit nous conduire à repenser notre modèle d'aménagement et à accompagner un développement durable en contribuant à la dynamique des espaces urbanisés.

Dans cette finalité, la CCI a activement contribué à la publication de l'Association Inter consulaire de la Mayenne (AIM) qui présente des réalisations militant pour une urbanisation raisonnée et économe en foncier, notamment par l'optimisation et la valorisation d'espaces centraux. Ce document a été diffusé près des intercommunalités et des communes, et a fait l'objet d'une présentation lors du Salon des Maires de la Mayenne en octobre 2019 et est diffusé systématiquement près des élus intercommunaux et communaux à l'occasion des rencontres organisées dans les territoires mayennais.



A l'initiative de l'association inter consulaire 909 a été créé un groupe de travail sur la gestion économe du foncier et la Zéro Artificialisation Nette, sous pilotage de la Chambre d'Agriculture régionale. L'objectif assigné à ce GT étant d'expliquer les préconisations fixées au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et d'accompagner les territoires ligériens. La CCI de la Mayenne collabore activement aux travaux engagés, Nathalie Planchais qui y représente la CCI de la Mayenne a ainsi pu proposer une sélection de 22 « bonnes initiatives » identifiées en Mayenne.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
D01	MISSION CONSULTATION TERRITORIALE DIVERS	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	0,1		8	-8
Rappel Rectificatif 2021	0,2		8	-8

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM** (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions), cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

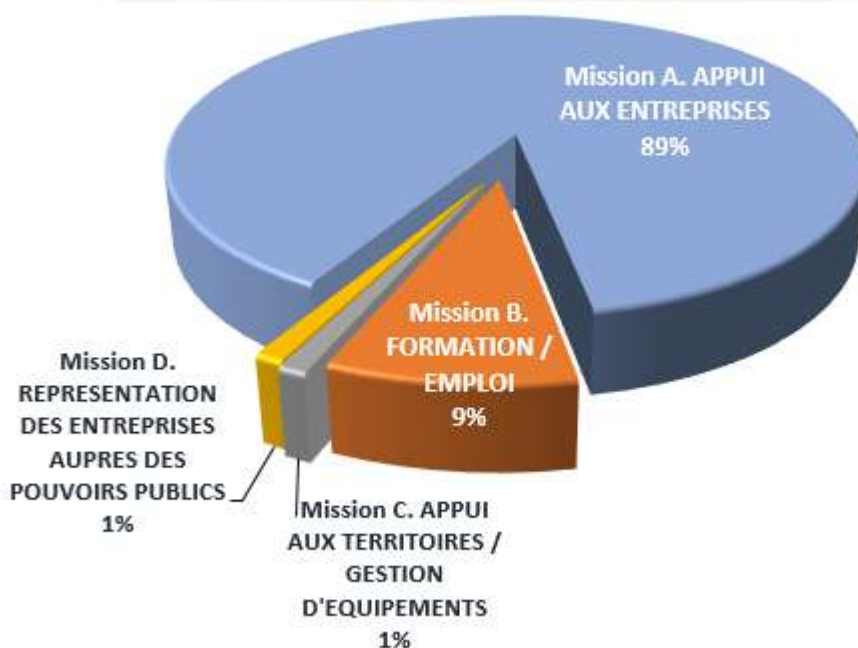
PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE	2,0		271	-271
E02 PILOTAGE GENERAL	2,4	1	258	-257
E04 COMMUNICATION	1,3		83	-83
E05 FINANCE GESTION	2,0		150	-150
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS			2	-2
E07 RESSOURCES HUMAINES	0,8		56	-56
E09 SYST D'INFORMATION	0,8		77	-77
E10 GESTION IMMOBILIERE	1,5	3	241	-238
E11 MOYENS GENERAUX	1,1	3	86	-83
EZ OPERATIONS EXCEPTIONNELLES				
Sous-total Mission E	11,9	7	1 225	-1 218
Rappel Rectificatif 2021	12,1		1 355	-1 355

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

DONNEES SYNTHETIQUES par mission (extrait de la NORME 4.9)

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
Mission A APPUI AUX ENTREPRISES	15,0	659	1 198	-539
Mission B FORMATION / EMPLOI	28,7	3 739	3 132	607
Mission C APPUI AUX TERRITOIRES / GESTION D'EQUIPEMENTS	0,1	74	14	60
Mission D REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS	0,1		8	-8
Mission E FONCTIONS SUPPORT ET INSTITUTIONNELLES	11,9	7	1 225	-1 218
TOTAL	55,8	4 479	5 578	-1 099

Répartition des ressources par mission



Evolution de la TFC AFFECTEE en k€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2020	RECTIF 2021	EXECUTE 2021	% E21 / R21	% E21 / E20
A01-Formalités / CFE	85	49	63	↑ +28%	↓ -26%
A02-Création transmission reprise	119	130	119	↓ -9%	↓ -1%
A03-Développement international	40	41	34	↓ -17%	↓ -16%
A04-Innovation, numérique	273	379	284	↓ -25%	↑ +4%
A05-Développement durable / environnement	57	111	104	↓ -6%	↑ +82%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	175	170	180	↑ +6%	↑ +3%
A07-Développement commercial, financement	58	170	169	↓ -0%	↑ +191%
A08-Information économique	169	91	64	↓ -29%	↓ -62%
B01-Apprentissage	241	300		↓ -100%	↓ -100%
B02-Formation initiale hors apprentissage	114	120	103	↓ -14%	↓ -10%
C01-Développement et aménagement du territoire	6	7	12	↑ +69%	↑ +98%
D01-Mission consultative territoriale	11	12	12	↑ +3%	↑ +4%
TOTAL	1 349	1 578	1 144	↓ -28%	↓ -15%

MISSIONS- PROGRAMMES			TCCI AFFECTEE en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **
A	A01	Formalités / CFE	63	5%	39%
	A02	Création transmission reprise	119	10%	78%
	A03	Développement international	34	3%	75%
	A04	Innovation, numérique	284	25%	47%
	A05	Développement durable / environnement	104	9%	53%
	A06	Développement des réseaux et filières pour les entr	180	16%	75%
	A07	Développement commercial, financement	169	15%	89%
	A08	Information économique	64	6%	87%
B	B01	Apprentissage		0%	0%
	B02	Formation initiale hors apprentissage	103	9%	32%
	B05	Découverte - Orientation professionnelle		0%	0%
C	C01	Développement et aménagement du territoire	12	1%	60%
	C05	Aéroports		0%	0%
D	D01	Mission consultative territoriale	12	1%	100%

BESOIN EN TCCI	1 144	100%
TCCI PERCUE	1 620	
Affectation au Fonds de roulement	477	

(*) Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

*Nous remercions les élus, les collaborateurs, les clients et tous les partenaires
qui contribuent à l'action quotidienne
de la Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne
dans l'intérêt de ses entreprises ressortissantes et du territoire.*

Merci à tous de votre engagement et de votre confiance.

